PRO MEMORIA pour la conservation du patrimoine culturel*

1. Cadre general

Durant le 1^{er} séminaire international d'histoire de l'œuvre Salésienne pour l'Afrique et Madagascar, qui a eu lieu du 11 au 14 octobre 2011 à Karen (Nairobi – Kenya), nous avons eu la possibilité de réfléchir spécialement sur les questions liées à la production et à la conservation de la mémoire salésienne.

Il a été constaté qu'en ce qui concerne le soin des archives provinciales, (à part quelques exceptions comme celles des archives provinciales de l'Afrique Centrale) il reste beaucoup à faire, soit par rapport aux personnes responsables de ce secteur de notre congrégation, soit par rapport à l'état des structures nécessaires pour garder la mémoire de l'œuvre des SDB de manière convenable. On rencontre plutôt une situation alarmante qui requiert des interventions avant qu'il ne soit trop tard, sans renvois indéterminés.

En général, la prise de conscience qui permettrait de traiter les archives provinciales comme une sorte de trésor très précieux pour l'histoire présente et d'autant plus pour l'avenir, n'est pas faite.

Au niveau local, c'est-à-dire dans les maisons, la conscience de devoir soigner cet aspect de notre activité n'est pas du tout enracinée. Dans les différentes présences on constate en effet l'absence d'archive ou, tout au plus, une espèce de dépôt pour la documentation, sans ordre aucun. Il s'agit habituellement d'un lieu peu adapté à ce but. Il sera donc impossible dans l'avenir, d'écrire l'histoire d'une œuvre salésienne précise. Un passé important court le risque de disparaitre, de tomber dans l'oubli.

La plupart des secrétaires provinciaux ne se rendent pas bien compte de leur responsabilité par rapport l'archive historique et parfois, ils n'ont pas une idée claire de ce qu'est une archive historique et quelles sont les devoirs d'un archiviste (il arrive qu'ils ne savent même pas faire la différence entre archive historique et archive courante).

On constate que les rares archives existantes (soit provinciales, soit des maisons) ne disposent ni d'un catalogue, ni d'un inventaire. A cela s'ajoute le fait que l'en-

^{*} Le «mémorandum» rassemble les remarques, suggestions, propositions et solutions qu'ont signalées les chercheurs Marcel Verhulst et Albert De Jong, complété par celles des participants au séminaire.

droit réservé à la conservation de la documentation ne dispose pas de l'équipement indispensable pour prévenir les risques réels de destruction, liés à l'implantation géographique et à son climat. Les dossiers sont donc souvent déposés dans un casier, exposés à la poussière, parce qu'ils n'ont pas été mis dans des classeurs spéciaux pour archives et qu'aucune mesure pour la protection de ce matériel n'a été prise.

Une recommandation: sans doute faudra-t-il nommer une commission qui aura comme tâche une recherche dans le domaine des archives de l'action salésienne, avec le but d'affronter les questions qui se posent, de définir un programme d'organisation des archives provinciales et de celles des maisons particulières. Un programme qui devrait aussi coordonner les directives et préciser quels documents auront à être sauvegardés et rangés en archive, lesquels non, et quand ils devront y être classés. Un programme qui devrait aussi prendre en compte l'urgence de la numérisation du patrimoine culturel de la Congrégation.

2. Problemes que devront affronter les archives en Afrique

Sur la base de l'échange des expériences, réalisé au cours du 1^{er} Séminaire International pour l'Afrique et Madagascar, on constate que la production et la conservation se trouvent face aux problèmes suivants, qui sont à prendre en compte.

- 1. Les archives ne constituent pas une priorité dans la programmation des provinces salésiennes et n'y sont donc pas très soignées.
- 2. Les archivistes qualifiés manquent. L'archive relève de la compétence du secrétaire provincial (selon nos règlements et les indications de gouvernement). Dans bien des cas, celui-ci n'est pas intéressé par cet aspect de son travail. Pour cela il fait peu ou rien dans ce domaine.
- 3. Les archives sont négligées. Elles n'apparaissent donc pas sur la liste des choses à faire, retenues en agenda et discutées au cours des chapitres ou autres rencontres importantes. Peu de gens sont conscients qu'une province dispose d'une archive.
- 4. Les documents ne sont pas traités de manière adaptée. Laissés pour compte, les agrafes et autres trombones métalliques qui tiennent les pages rouillent.
- 5. En général on n'utilise pas de casiers spécifiques pour archives, aptes à protéger dossiers et documents de la poussière, des insectes et d'autres dangers d'ordre climatique. En plus, ils ne sont pas protégés contre une sorte de papier inadapté. Pour les enveloppes, il est nécessaire de se servir de papier qui ne contient pas d'acide.
- 6. Il n'existe pas d'inventaire, ni de catalogue du contenu des archives. Pour cela, personne ne sait vraiment quels documents s'y trouvent. Même pas la personne chargée de l'archive le sait, car bien des fois elle ne s'y intéresse pas.
- 7. La conservation des documents en Afrique salésienne et à Madagascar, présente encore d'autres problèmes, dus à l'humidité, à la moisissure, aux termites et aux poissons d'argent, etc...
- 8. La conservation des sources électroniques est encore plus difficile et problématique à cause de l'humidité importante.

9. Le concept du temps est différent par rapport à celui de l'Europe. Les africains en ont une conception cyclique, non linéaire comme les européens. Ceci, même si ce n'est pas obligé, pourrait représenter un point de référence pour une juste évaluation de la part des africains, des processus historiques et de leur documentation, comme des autres sources.

3. Quelques indications pour une solution de ces problemes

Il faut reconnaitre qu'il n'existe pas de solutions faciles pour les problèmes inhérents aux archives des provinces en Afrique et à Madagascar. Cependant, nous pourrons améliorer la situation si nous sommes convaincus de la nécessité d'une programmation bien réfléchie et vérifiée périodiquement. Voici quelques suggestions dans ce sens.

- Dans la grande majorité des cas il est impossible d'engager un archiviste à temps 1. complet (même si c'est la meilleure solution et qui a fait ses preuves). Toutefois, ce n'est même pas toujours nécessaire, étant donné qu'un archiviste à temps complet n'aurait pas suffisamment de travail pour justifier une telle fonction.
- Un archiviste nommé à temps partiel et qui travaille aussi comme secrétaire 2. du provincial; ou quelqu'un qui, en plus de sa tâche d'archiviste, assume encore un autre rôle; peut assumer sa charge à condition qu'il suive d'abord un cours de formation pour archivistes. Si ce n'est pas possible, il faudrait faire en sorte que durant les vacances, il puisse acquérir quelques compétences auprès des archives principales de la congrégation, où un archiviste expérimenté pourra lui enseigner les principes de base de ce travail.
- 3. Les archives devront être organisées dans une pièce à part, fermée à clé et ne pas se trouver dans le bureau du provincial. Il faut également un registre des visitateurs. Il ne sera pas permis d'emporter des documents hors de l'archive.
- 4. Afin de rendre l'archive plus accessible aux usagers et pour faciliter la recherche, il convient d'établir un inventaire et un catalogue des sources historiques qui y sont déposées.
- 5. Il est nécessaire d'acquérir des classeurs spéciaux d'archives pour les dossiers et les documents.
- 6. Ces fichiers devront être déposés ensuite dans des casiers métalliques, afin de les protéger de la poussière, des insectes et de la moisissure.
- Les documents devront être enveloppés de papier ne contenant aucun acide. 7.
- Un "document guide spécifique" doit permettre la consultation et l'utilisa-8. tion des archives par les chercheurs.
- 9. Les dossiers personnels des membres vivants ne doivent pas être consignés dans les archives courantes. C'est seulement lorsqu'un membre meurt que son dossier peut être correctement déposé dans une archive (qui peut être l'archive historique).
- 10. Pour pouvoir conserver le contenu des archives en vue de l'avenir, il est nécessaire de les transférer sur microfilm ou/et de les numériser.

- 11. Les problèmes dus à l'humidité peuvent être résolus uniquement en climatisant toutes les pièces servant aux archives. Oui, cela coûte cher. Si la valeur du matériel est vraiment primordiale et si on ne dispose pas d'une climatisation pour tout l'ensemble des archives, on conseille d'envoyer les documents aux archives centrales de la congrégation en vue d'une conservation adéquate.
- 12. Les problèmes d'acidification et de corrosion de l'encre ne peuvent être affrontés et résolus que par des spécialistes. Les documents ainsi atteints devront être transmis, de préférence, aux archives de la congrégation afin d'y recevoir un traitement adapté.

4. Ebauche de quelques directives, recommandations et propositions pour l'avenir

- 1. Que les provinciaux de l'Afrique prennent davantage en considération un secteur de la vie de leur province qui semble très oublié: le soin et la tutelle des archives et des bibliothèques, et ensuite de l'étude systématique du passé de la province.
- 2. Qu'ils prévoient donc du "personnel" et des "moyens" (logistiques et financiers). Qu'ils sensibilisent les secrétaires provinciaux et les directeurs des maisons, afin qu'ils mettent en archive, qu'ils conservent et cataloguent la documentation.
- 3. Au cours de la visite canonique, les supérieurs devront vérifier avec une plus grande attention, comment est rédigée la monographie de la maison. Il convient en outre de s'interroger aussi sur la conservation de tous les autres documents qui concernent la communauté et ses œuvres.
- 4. Il faut valoriser les archives particulières des différents salésiens. Il s'agit d'écrits personnels (lettre reçues, copies de lettres envoyées, photos et documents de tout genre) qui, normalement, après la mort du confrère devraient être classés dans les archives provinciales. Les archives personnelles ont d'autant plus d'importance lorsqu'il s'agit d'un confère qui a exercé des fonctions importantes dans la province (dans une maison ou dans une œuvre) ou bien s'il a pris le soin de recueillir et de conserver des documents, dans un intérêt personnel, mais important pour notre histoire.
- 5. La conservation des documents électroniques (les nombreuses correspondances par e-mail, les messages succincts envoyés par Skype, Messenger, SMS...) semble être un grand problème car ils s'évanouissent comme la fumée. De cette manière, des aspects entiers de notre histoire disparaissent complètement. Personne, même pas les historiens de l'avenir, ne pourra les reconstituer. Des directives plus concrètes et précises devront être données aux secrétaires provinciaux pour la mise en archive des documents électroniques.
- 6. Dans la majorité des cas, la rédaction de l'histoire salésienne en Afrique est encore à ses débuts. Il est important que l'on fasse tout le possible pour que l'histoire salésienne africaine soit étudiée et rédigée précisément par les membres africains de la Famille Salésienne.

- 7. Ce travail demande d'affronter une situation désagréable car, depuis quelques dizaines d'années, l'amour pour l'histoire de la Famille Salésienne a été peu transmis, justement à ses membres. Sans accuser personne, il faudrait réfléchir sur cet état d'âme salésien. Il faut sans doute encourager une façon simple d'étudier notre histoire, autant dans les maisons de formation initiale que dans les cours de formation permanente.
- 8. La question de la responsabilité directe de la gestion des archives historiques de notre Famille Salésienne mérite un examen approfondi. Dans beaucoup de cas, les premiers responsables – chez les salésiens les secrétaires provinciaux – font preuve d'une préparation professionnelle insuffisante, quand même ils en ont une en la matière (la bonne volonté ne suffit pas), pour mener à terme et avec compétence, ce genre de travaux. Sans le vouloir, ils provoquent parfois eux-mêmes des erreurs irréparables. A quoi s'ajoute le fait qu'ils sont malheureusement changés souvent, sans parfois même avoir le temps de se rendre compte de leur responsabilité dans le domaine des archives. Il semble que l'idée primitive de don Bosco de nommer un archiviste, soit de grande actualité pour notre époque. Elle demande une grande qualité professionnelle et scientifique pour pouvoir vraiment soigner le patrimoine de la mémoire historique avec compétence.

5. Histoire – Identité

Pour faire naître et façonner l'identité salésienne, la connaissance de l'histoire de son propre passé reste irremplaçable. Ce processus doit commencer dès les premiers pas dans l'initiation à la mission salésienne. Il est donc important d'intégrer l'étude de l'histoire de l'œuvre de don Bosco dans les parcours de formation (de toutes les années) et de manière bien préparée. Dans ce processus d'apprentissage, la connaissance de l'histoire de sa propre province ne devrait pas manquer. Il faut faire en sorte que les jeunes salésiens en formation initiale puissent comprendre l'histoire de leur province. Ils y sont appelés à devenir (à leur tour) des membres actifs. L'approche de cette histoire doit faire en sorte qu'elle puisse devenir "leur histoire".

Une connaissance historique solide permet de pouvoir faire une évaluation du chemin parcouru et passer à de nouveaux choix. Il convient d'admettre le rôle formatif de l'histoire-science, dans la mesure où elle est présentée de manière la plus honnête possible, sans qu'elle soit utilisée pour dire des choses qu'elle ne dit pas, sans qu'il lui soit attribué une fonction de moralisation.

Pour notre vie religieuse, il est fondamental de garder présent un lien étroit entre histoire et spiritualité. L'étude de l'histoire permet d'illustrer comment le charisme salésien s'est développé de manière spécifique dans le contexte d'un Pays précis et quelle contribution il a apporté à une tradition vivante précise, ce qui sera poursuivi par les confrères salésiens africain.

Il convient de souligner que mener une recherche sur l'histoire salésienne est aussi rendre service à l'Eglise locale et à la société civile. Cela prouve comment la Congrégation (la province) a contribué au développement de l'Eglise locale et de

la société civile (en subissant aussi ses conditionnements). Comme l'a dit Joseph Ki-Zerbo, historien burkinabé très connu, décédé en 2006, personne ne peut nier que les "missions chrétiennes" – malgré toute l'ambiguïté qui a également caractérisée l'époque "missionnaire qui coïncidait avec l'entreprise coloniale – ont été un des principaux leviers de l'évolution sociale, intellectuelle et morale des pays africains". Cela vaut donc la peine d'étudier ce passage: il n'est pas du tout dépassé.

6. Appel

Durant nos journées, la recherche historique sur l'Eglise en Afrique (on entend par là toutes les expressions de formes religieuses) devrait être faite de manière à prendre en compte également l'apport des Africains à l'histoire de leur Eglise et de leur continent. Bien que la recherche se concentre encore tant de fois sur les missionnaires européens, les acteurs et les collaborateurs africains des missionnaires ne doivent pas être oubliés. Ils ont contribué à l'installation et à l'expansion de l'Eglise en Afrique. Il a été prouvé plus d'une fois, que c'étaient souvent eux, les premiers évangélisateurs dans certaines régions.

Aucune histoire ne peut être écrite sans sources. A un certain point, dans la vie d'une institution religieuse, il nait le besoin de rechercher son passé et son histoire. Emergent alors des questions sur son origine et son identité. Le présent et le futur ont leurs racines dans le passé. Les archives, en tant que dépôt où se gardent les sources historiques, sont donc d'une importance fondamentale. En général il faudrait s'efforcer davantage de les garder en ordre. Ceci peut être réalisé en leur accordant un peu plus d'attention et de soins. Chaque province (visitatoria, délégation) de la congrégation salésienne devrait faire un examen de conscience quant à l'état de l'archive relevant de ses compétences. Des améliorations importantes peuvent être introduites sans même dépenser beaucoup d'argent. Les générations futures de notre congrégation nous seront reconnaissants pour la manière dont nous aurons soignés et conservés la mémoire du passé.

7. Rappel de don Bosco

La conclusion de ce "Pro Memoria" souhaite nous rappeler notre ADN, c'està-dire nous rappeler que nous sommes les héritiers d'un "Père historien". Nous devons donc faire de notre mieux, non seulement pour garder, mais surtout pour valoriser le patrimoine de notre mémoire historique et le faire connaître de manière précise et attrayante au monde d'aujourd'hui. Laissons-nous donc inspirer par l'attitude de Don Bosco qui savait soigner l'aspect historique de sa propre formation intellectuelle et écrire l'histoire pour promouvoir le bien des jeunes!

Redigé par Stanisław Zimniak (secrétaire de l'ACSSA)

Afrique-Kenya, Karen-Naïrobi, 11-14 octobre 2011

¹ Joseph KI-ZERBO, *History of Black Africa*. Parigi, Hatier, 1978, p. 439.